ARTICLE / LE GRAND ANGLE

Présidentielle 2027 : les grandes étapes avant le scrutin

À l’approche de 2027, les étapes de la campagne, les parrainages et la publication de la liste officielle des candidats méritent d’être distingués.

Par Ludovic CLAVAUD | 28 octobre 2026



Photo : Jamain — CC BY-SA 4.0, via Wikimedia Commons

L’élection présidentielle française de 2027 se prépare plusieurs mois avant l’ouverture des bureaux de vote. Les annonces de candidature, les désignations internes aux partis et les discussions sur les programmes ne suffisent toutefois pas à déterminer la liste définitive des candidats.

La Constitution et les textes électoraux encadrent la procédure. Les personnes souhaitant concourir doivent notamment réunir les présentations d’élus requises. Le Conseil constitutionnel contrôle ces présentations, vérifie les conditions de candidature et publie la liste des candidats retenus.

La campagne comporte ensuite plusieurs étapes : dépôt et contrôle des candidatures, campagne officielle, premier tour puis, si aucun candidat n’obtient la majorité absolue des suffrages exprimés, second tour entre les deux candidats arrivés en tête, sous réserve des règles applicables.

Pour les électeurs d’Annecy et de Haute-Savoie, la préparation commence aussi par des démarches simples : vérifier son inscription sur les listes électorales, son bureau de vote et, en cas d’absence, les possibilités de procuration.

Le Grand Angle suivra ces échéances et actualisera les informations pratiques à mesure de leur confirmation officielle. Les dates précises et les éventuelles modalités particulières doivent être vérifiées sur les sites de l’administration avant publication.

Sources institutionnelles à consulter : Conseil constitutionnel (conseil-constitutionnel.fr), Service-Public (service-public.fr) et ministère de l’Intérieur (interieur.gouv.fr).

Lire en ligne :
https://legrandangle.media/article/presidentielle-2027-les-grandes-etapes-avant-le-scrutin